

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Journée Mondiale du Recyclage : le Syvedac compte sur vous pour mieux trier !

Savez-vous que 26% des emballages et papiers se retrouvent encore dans la poubelle grise des ordures ménagères ? Et que 25% des déchets déposés dans la poubelle jaune ne devraient pas y être ?

Pour le Syvedac, chaque geste compte : il s'agit à la fois de récupérer tous les emballages et papiers recyclables qui nous échappent encore, et de garantir un tri de qualité. Pourquoi ? Pour permettre à Normantri, le nouveau centre de tri du territoire, de fonctionner au maximum de ses capacités et de transformer nos emballages et papiers en ressources. Ensemble, faisons du tri un réflexe simple et efficace.

Normantri : un outil de proximité au service du territoire

Depuis le 15 décembre dernier, le Syvedac s'appuie sur le centre de tri Normantri pour assurer la valorisation des emballages et papiers de ses habitants. Fruit d'une coopération entre 8 collectivités normandes, cet équipement de haute technologie permet de traiter localement nos emballages et papiers avec une performance remarquable :

- **12 flux de matières extraits** grâce à une combinaison de technologies (trommels pour le tri par tailles, overbands pour l'acier, courant de Foucault pour l'aluminium et 16 trieurs optiques pour les plastiques et les fibreux) et au travail de précision des agents de tri en fin de process ;
- **18 tonnes traitées par heure** sur une chaîne automatisée de 1,6 km ;
- **55 000 tonnes** d'emballages et papiers réceptionnés par an et triés par matériaux.

Grâce à la mobilisation des habitants, **32 867 tonnes** d'emballages et papiers ont été triées en 2025, soit une hausse de 2,4% par rapport à 2024 (32 090 tonnes).

Relever le défi : deux leviers pour booster le recyclage

Pour améliorer le recyclage, le Syvedac s'appuie sur deux actions simples, mais essentielles :

- 1. Un bac jaune 100% efficace** : en y déposant uniquement emballages et papiers, nous facilitons le tri, protégeons les équipements et les agents de notre centre de tri et assurons un recyclage optimal ;
- 2. Récupérer chaque ressource** : la poubelle grise contient encore 26% d'emballages et papiers recyclables. Les trier dans le bac jaune, c'est offrir une seconde vie à des matières précieuses plutôt que de les voir disparaître à l'incinération.

Dans la poubelle jaune : attention aux intrus !

Le Syvedac fait face à une hausse inquiétante des refus de tri : plus de 25% du contenu des poubelles jaunes qui arrivent à Normantri sont concernés. La cause principale ? Une confusion entre emballage et objet. Ces refus ont des impacts lourds :

- Impact technique : les objets non conformes peuvent bloquer les machines ou blesser les agents sur la chaîne de tri, et interrompre l'activité du centre de tri ;
- Impact financier : un déchet trié par erreur coûte cher à la collectivité car il doit être transporté, trié au centre de tri puis réacheminé vers l'Unité de Valorisation Énergétique de Colombelles, ce qui alourdit la facture pour tous ;
- Impact écologique : les refus de tri peuvent souiller les matières recyclables, comme le papier, rendant leur valorisation impossible.

La règle est simple :

OUI dans la poubelle jaune : uniquement les emballages et les papiers (bouteilles, boîtes, cartons, journaux...).

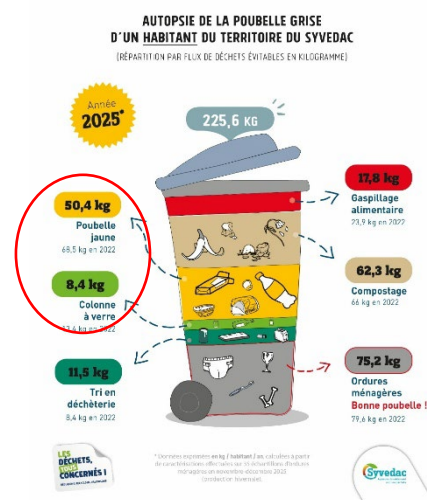
NON : les objets du quotidien, même en plastique ou en métal (jouets, brosse à dents, poêles, cassettes, textiles, couches...). En fonction de leur nature, ils sont à déposer en déchèterie ou dans le bac gris.

Dans la poubelle grise : un potentiel de recyclage sous-exploité

26% de notre poubelle grise pourraient être recyclés. Une étude récente du Syvedac, menée en décembre 2025, révèle effectivement que 26 % du contenu de cette poubelle est en réalité composé d'emballages et papiers recyclables (cartons, emballages plastiques, emballages métalliques...).

Ce manque à gagner représente un triple impact négatif :

1. **Gaspillage de ressources** : des matières parfaitement recyclables (emballages plastiques, cartons, métaux, verre) sont incinérées au lieu d'être réutilisées ;
2. **Surcoût financier** : traiter la poubelle grise coûte plus cher à la collectivité (et donc à chacun d'entre nous) que de recycler ces emballages et papiers ;
3. **Bilan carbone dégradé** : chaque emballage égaré dans la poubelle grise est une occasion manquée d'économiser des ressources ou de l'énergie.



Le recyclage : un impact concret sur le climat, l'énergie et l'emploi

Le tri est plus qu'un simple geste citoyen : il alimente une économie circulaire qui préserve notre planète et génère des bénéfices tangibles :

- **Protection du climat** : le recyclage réduit massivement les émissions de carbone. À titre d'exemples :
 - Recycler 1 tonne d'aluminium évite l'émission de 9 tonnes de CO₂
 - Fabriquer du papier-carton recyclé consomme 3 fois moins d'énergie

CONTACT PRESSE

Olivier DELVALLÉE, chargé de communication

SYVEDAC - 9 rue Francis de Pressensé - 14 460 COLOMBELLES

Tél. 02 31 28 40 65 • Port. 06 31 95 09 51

o.delvallee@syvedac.org • syvedac.org

- Recycler les boîtes de conserve en acier permet d'économiser 70% d'énergie par rapport à l'extraction minière du minerai de fer.
- **Économies d'énergie** : produire de l'aluminium recyclé consomme 20 fois moins d'énergie que d'utiliser du minerai vierge (bauxite) ;
- **Dynamisme local** : le centre de tri a permis la création de 60 emplois locaux et s'engage pour l'insertion professionnelle (7 900 heures annuelles dédiées).

En mai 2026 : une campagne pour devenir « champions du tri »

Parce que le meilleur outil industriel ne peut rien sans la précision du geste de l'habitant, le Syvedac lancera en mai prochain une campagne de communication d'envergure. Axée sur la notion d'emballages, elle se veut avant tout pédagogique. Elle s'articulera autour de 3 objectifs clés pour booster nos performances de tri et de recyclage :

- Lever les doutes : des visuels simples et concrets pour répondre une fois pour toutes à la question « ce déchet va-t-il dans mon bac ou sac jaune ? » ;
- Valoriser l'effort : montrer aux habitants ce que deviennent réellement leurs emballages une fois passés par Normantri ;
- Mobiliser le territoire : montrez que chaque geste compte pour booster l'économie circulaire locale.

« Normantri est un outil exceptionnel et il prend tout son sens grâce au geste quotidien des habitants », souligne le Syvedac. « En affinant notre tri, nous avons une opportunité formidable de faire progresser notre territoire. En cette journée mondiale du recyclage, nous encourageons chacun à trier juste pour que chaque déchet retrouve sa juste place. »

Le message du Syvedac : le tri est simple, l'outil industriel est prêt. Pour cette journée mondiale du recyclage, remettons chaque déchet à sa juste place.

À propos du Syvedac

Le Syvedac (Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise) regroupe 9 collectivités adhérentes (292 communes) et agit au quotidien pour la gestion durable des déchets ménagers de plus d'un demi-million d'habitants du Calvados.

Actionnaire principal de la Société Publique Locale Normantri, le syndicat dispose d'un outil de référence au niveau régional pour le recyclage des emballages et des papiers triés dans les poubelles jaunes.



CONTACT PRESSE

Olivier DELVALLÉE, chargé de communication

SYVEDAC - 9 rue Francis de Pressensé - 14 460 COLOMBELLES

Tél. 02 31 28 40 65 • Port. 06 31 95 09 51

o.delvallee@syvedac.org • syvedac.org